

LES PORTS

LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—LES AMÉNAGEMENTS DE ROBERTS BANK

A l'appel de l'ordre du jour.

M. A. B. Patterson (Fraser Valley): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Transports. A-t-il déjà conclu un accord avec le gouvernement de la Colombie-britannique concernant l'aménagement conjoint d'un superport à Roberts Bank?

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Nous continuons à échanger des lettres, monsieur l'Orateur, et à laisser ouvertes les voies de communication. Entre-temps, les plans d'aménagement du port se poursuivent, de façon à pouvoir ouvrir ce dernier à la date voulue.

LES NATIONS UNIES

LA RHODÉSIE—L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT AU SUJET DE NOUVELLES SANCTIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Jack McIntosh (Swift-Current-Maple-Creek): Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser ma question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Lord Caradon, chef de la délégation britannique, ayant demandé hier, dans son discours aux Nations Unies, qu'on examine les possibilités d'une intervention internationale visant à écraser le gouvernement Smith en Rhodésie, le ministre pourrait-il exposer le point de vue du Canada sur les méthodes qu'il conviendrait d'utiliser contre le gouvernement de la Rhodésie? Le Canada se range-t-il à l'idée d'une mise en quarantaine de la Rhodésie, sur le plan international, par la suspension du courrier et la rupture de toutes relations économiques et diplomatiques, ce dont souffriraient les Africains aussi bien que les Blancs, ou les sanctions actuelles atteignent-elles la limite des mesures que le Canada est disposé à adopter?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, le Canada se réjouit de la déclaration de l'ambassadeur de Grande-Bretagne, lord Caradon. Notre pays a toujours appuyé le gouvernement britannique, tout comme ceux de tous les pays du Commonwealth, en s'opposant à la proclamation unilatérale d'indépendance du gouvernement de M. Smith. Comme je l'ai dit hier, le Conseil de sécurité a entrepris une nouvelle étude du problème rhodésien à la lumière des récentes exécutions ordonnées par le régime Smith. Notre représentant doit participer cet après-midi au débat du Conseil

de sécurité. Il exposera le point de vue canadien sur la situation, ainsi que notre consternation devant la conduite déplorable du régime rhodésien. Quant aux sanctions, il proposera également au Conseil d'étendre la portée des sanctions actuelles, sélectives et obligatoires, à l'ensemble du commerce extérieur de la Rhodésie, comme nous l'avons fait nous-mêmes. Cette initiative renforcerait les pressions exercées sur le régime Smith.

M. McIntosh: Je voudrais poser une question supplémentaire. Le Canada a-t-il appuyé la position de la Grande-Bretagne, qui s'oppose à l'emploi de la force dans ses tractations avec le gouvernement rhodésien?

L'hon. M. Martin: Nous nous sommes clairement expliqués à ce sujet. Je viens d'indiquer que nous approuvons fermement les sanctions économiques et que nous jugeons le moment venu de les renforcer.

LA DÉFENSE NATIONALE

L'ÉTUDE EN COMITÉ DE LA POLITIQUE DE DÉFENSE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Songerait-il à faire rapport au comité de la défense nationale de la Chambre des communes et à demander son opinion en ce qui concerne l'achat de nouveaux avions, la construction de destroyers supplémentaires et l'établissement de tout nouveau rapport avec l'OTAN ou le NORAD avant que cela ne soit présenté comme un fait accompli à la Chambre ou au comité de la défense nationale?

L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, la question est de telle envergure que je demande à l'étudier très soigneusement.

LE COMMERCE

L'ACCORD INTERNATIONAL SUR LE BLÉ—L'ENTRÉE EN VIGUEUR

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. R. Southam (Moose-Mountain): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Commerce. Vu la déclaration d'un haut fonctionnaire de son ministère le 18 mars, que reportait hier le *Globe and Mail*, et selon laquelle il existe un certain nombre de problèmes ayant trait à l'entrée en vigueur le 1^{er} juillet 1968 du nouvel Accord international sur le blé, le ministre peut-il dire à la Chambre quelles mesures, s'il en est, ont été prises